

Directrice de publication
J. EVRAD-DURDUX
Imprimé par nos soins au
siège
N° CPPAP 382 D 73
N° ISSN 1240-3938
Dépôt légal jour de parution
Prix : 0,75 Euro
Abonnement annuel : 4,50
Euros

SPECIAL MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2005

Ce bulletin académique est destiné en priorité aux collègues demandant une mutation intra académique dans l'académie de Reims, aux TZR et aux militants SNES des établissements.

PERMANENCES AU SIEGE DE LA SECTION ACADEMIQUE:

35 – 37, rue Ponsardin
(entrée au 37)
tous les après midi de 14 h 30 à
17 h 30 (sauf le samedi).
tél. : 03 26 88 52 66
fax : 03 26 88 17 70
<http://www.reims.snes.edu>
Email: s3rei@snes.edu
Permanences supplémentaires
pendant la période des vœux de
l'Intra: voir page 20.

SOMMAIRE:

Page 1 : Edito, sommaire,
Page 2 : Calendrier intra,
Page 3 : Groupes de
communes,
Pages 4 et 5 : Zones de
remplacement
Pages 6 et 7 : Tableaux
d'extension, Page 8 : Calcul du
barème,
Pages 9 et 10 : Fiche syndicale
intra,
Pages 11 et 12 : Bulletin
d'adhésion et barème de
cotisation,
Page 13 : Situations
particulières,
Page 14 : Mesures de carte
scolaire,
Page 15 : Vœux et
rapprochement de conjoint,
Page 16 : Affichage postes,
affectation en LP, phase
d'ajustement,
Page 17 : + 175 points,
bonifications TZR, Page 18 :
A.P.V., extension
Page 19 : Postes spécifiques,
ZEP-APV,
Page 20 : réunions mutations

EDITO : L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS...

Comme toujours, mais encore plus cette année, à quelques jours de la phase INTER ACADEMIQUE, l'angoisse des candidat(e)s à mutation grandit.

En effet, tout concourt à inquiéter les collègues :

- La non-publication des capacités d'accueil qui a obligé les personnels à faire des vœux encore plus « en aveugle » qu'à l'habitude,
- L'affichage par le S.N.E.S. des capacités d'accueil (encore provisoires) communiquées par le Ministère qui n'ont jamais été aussi faibles pour notre académie (cf. tableau et analyse rapide sur le site du S3),
- Une série de mesures susceptibles de peser sur les barres d'entrée (plus de points pour les rapprochements de conjoints, bonifications A.P.V. ...),
- La perte de points pour les collègues séparés (plafonnement à 100 points) ou en mutation simultanée (plus de points pour enfant).

Bien sûr, si vous lisez ce « Spécial mouvement intra-académique 2005 », c'est que vous êtes nommé(e) dans notre académie, la plupart du temps en l'ayant demandée, soit par « intérêt » réel, soit pour éviter telle ou telle autre académie.

Pour autant, les difficultés ne sont pas terminées car le mouvement intra 2005 ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

Jamais nous n'avons connu autant de suppressions de moyens (287 équivalents temps plein après 120 et 189 les années précédentes) d'où de nombreuses mesures de carte scolaire. Or, il va falloir réaffecter prioritairement ces collègues avant de penser aux « entrants » et demandeurs de mutation au sein de l'académie ; aussi, il est à craindre que, dans nombre de disciplines, il ne reste plus beaucoup de postes disponibles, ce qui empêchera les mutations internes et obligera à affecter de nombreux "« entrants » sur zone de remplacement.

Comme toujours, le S.N.E.S. sera présent à vos côtés pendant toute la période de saisie des vœux (du 31 mars au 20 avril) même si le calendrier, une fois encore, ne nous est guère favorable puisque la saisie coïncide largement avec nos vacances de printemps . Vous trouverez en page 20 le dispositif que nous avons arrêté pour couvrir au mieux cette période et répondre à toutes celles et ceux qui nous solliciteront.

Depuis décembre, plusieurs journées de grève ont eu lieu que ce soit au niveau de l'Education Nationale ou au niveau de l'ensemble de la Fonction Publique. Même si quelques petites reculades ou annonces sont autant de signes encourageants, d'autres actions seront sûrement nécessaires pour faire comprendre à ce gouvernement que nous rejetons sa politique de dépeçage des Services Publics.

Jean-Claude RICHAILLEY
Reims, le 15 mars 2005

Dans les commissions paritaires et les groupes de travail, les représentants du S.N.E.S., élus des personnels contrôlent la régularité et l'équité des opérations de mutation, interviennent pour améliorer les propositions informatiques du mouvement des personnels. Il est donc important de contacter ces représentants, et d'envoyer une fiche syndicale. **N'oubliez pas de vous syndiquer.**